

LE TEMPS

parcours Vendredi 26 juin 2009

Parcours professionnels interrompus: les trous dans un CV ne doivent pas être tabous

Par Marion Moussadek

«Si Jésus devait se présenter pour un emploi aujourd'hui, il serait refusé d'emblée. Cheveux longs, type trop arabe, trop de trous dans le CV, bouge trop souvent. Il finirait chômeur ou à l'assistance publique.» C'est ainsi que Djemâa Chraïti conclut son livre *Trou dans le curriculum vitæ* ou *vue sur la mer**, qui sort en librairie le 1er juillet. Spécialiste de l'insertion en entreprise à Genève, l'auteure suisse d'origine tunisienne défend, avec humour et adresse, les parcours de vie souvent qualifiés de «chaotiques». Pour elle, c'est au recruteur de percevoir que ces «fissures» aux allures de «couloirs incertains» sont en fait souvent des «interstices magnifiques».

Si les périodes de rupture d'activité professionnelle inscrites sur les CV inquiètent fréquemment demandeurs d'emploi et recruteurs, l'auteure estime au contraire qu'elles sont autant de silences nécessaires à la construction des compétences personnelles. Des compétences qui seront souvent inconsciemment reconverties en aptitudes professionnelles par la suite.

Tirer parti de son expérience

Les exemples ne manquent pas. Untel a arrêté de travailler pour soigner sa mère malade: sa générosité et son esprit de solidarité seront appréciés en équipe. Une autre a interrompu son activité deux ans après avoir eu son deuxième enfant: l'esprit pratique et multitâche d'une mère de famille se traduira par une efficacité accrue à son poste. Un jeune a décidé de s'accorder une année sabbatique après des années de course aux diplômes: il sera mieux dans sa peau pour s'investir pleinement dans son premier boulot.

Encore faut-il être face à des spécialistes en ressources humaines qui tirent parti de ces interruptions de parcours. Spécialiste du CV pour l'expert en recherche d'emploi Success & Career et par ailleurs directrice des ressources humaines à la Barclays Bank à Genève, Isabelle de Rivoire engage près de 100 personnes par an: «En tant que recruteur, le blanc dans le CV nous alerte et appelle des questions par rapport à cette période mystère. Il n'y a pas de réponse meilleure qu'une autre. Tout dépend de ce que le postulant a fait pendant ce temps-là.»

Djemâa Chraïti opine: «J'ai rencontré un candidat qui était un ex-détenu en Allemagne. Il était mal à l'aise pour présenter, sur son CV, cette période durant laquelle il avait dû payer sa dette à la société. Je lui ai demandé si, durant sa détention, il en avait profité pour apprendre l'allemand. Il m'a répondu qu'il le parlait en fait couramment.» Résultat: cette personne a amélioré ses compétences durant ce qui reste néanmoins un «trou dans le CV».

Faut-il dissimuler?

Faut-il dissimuler ces ornières, «ce gouffre sidéral», comme se moque Djemâa Chraïti? Ou doit-on en jouer en tentant de les mettre en valeur? Le florilège de forums sur Internet prouve que les demandeurs d'emploi sont nombreux à se poser cette question. Les sites spécialisés dans la recherche d'emploi préconisent en principe de ne pas mentir et de positiver. C'est le cas du consultant de keljob.com: «Préparez-vous à justifier les accrocs de votre CV. Expliquez-les avec sincérité si vous

ne voulez pas que ces trous deviennent des crevasses.» «L'essentiel est de se sentir à l'aise à l'entretien, ajoute Isabelle de Rivoire. Le recruteur ne doit pas penser que la personne ment. Il ne faut ni bafouiller ni culpabiliser d'avoir un trou dans son CV, car, aujourd'hui, les parcours sont beaucoup moins linéaires qu'auparavant et la valeur n'est pas le seul travail mais aussi la réalisation de soi. Le recruteur a ainsi changé de vision par rapport aux CV.»

Elle poursuit: «La transparence est toujours préférable, car l'omission va de facto interloquer le recruteur, qui risque de trop se concentrer sur cette question pour en savoir plus, au détriment d'autres périodes professionnellement plus fructueuses. Mieux vaut écrire clairement sur le curriculum «2002–2004: éducation de mes enfants», car on cherchera à savoir ce que la personne a fait d'autre: en a-t-elle profité pour s'occuper de la comptabilité de sa commune ou de celle du petit commerce de son époux?»

Le candidat qui aurait pris un congé sabbatique pour faire le tour du monde n'est pas fustigé, mais son expérience entraînera des interprétations différentes selon son âge notamment. «S'il a entre 20 et 25 ans, j'essaierai de comprendre d'abord ce que cette expérience lui a apporté, puis je m'assurerai qu'il a bel et bien envie de se stabiliser maintenant. S'il a entre 40 et 45 ans, je lui demanderai quelle a été son expérience la plus enrichissante ou la plus difficile durant son voyage pour vérifier si ses capacités d'adaptation peuvent servir l'entreprise et sa culture», explique encore la directrice des ressources humaines.

La santé, un cas particulier

Mais tout dépend de la nature du trou dans le CV. Pour Isabelle de Rivoire, si l'interruption est due à un problème de santé, le candidat n'est pas tenu de l'indiquer. En tant que recruteuse, elle-même avoue: «Une interruption de carrière due à un séjour en clinique psychiatrique va me faire tiquer. J'ai besoin de quelqu'un de solide, même à la réception.» Dans ce cas, il est important pour le candidat de ne pas annoncer la couleur par écrit, mais plutôt d'en parler durant l'entretien et surtout de montrer que l'épisode est réglé et le problème clos.

Selon les cas, Djemâa Chraïti suggère d'arranger la vérité sur le CV (le dernier chapitre s'intitule «Mode d'emploi: comment tricher») en extrayant le positif de la période trouble. Notre ex-tôlard aurait ainsi fait un séjour linguistique. Mais attention, le conseil est valable pour décrocher l'entretien et idéalement le temps d'essai durant lequel il faudra faire ses preuves. Après ça, et avant la signature finale du contrat, l'auteure préconise de mettre cartes sur table.

Des parcours atypiques

Preuve qu'une brèche dans le CV peut être fructueuse, nourrissante, voire salutaire, Djemâa Chraïti expose ce qu'auraient été les curriculum vitæ de personnages célèbres (voire de génies) qu'elle fait parler lors d'hypothétiques entretiens d'embauche. Van Gogh: «J'ai été viré de mon dernier boulot à la Galerie d'art Goupil & Cie [...]. Après, j'ai fait le vendeur, mais ça ne m'intéressait pas beaucoup. [...] Je flâne, je peins des centaines de toiles. Parfois, je me sens si mal que ma famille m'hospitalise.» Camille Claudel: «Je sculpte souvent avec mon maître Rodin. Pendant 15 ans, j'ai travaillé d'arrache-pied avec lui. Ses œuvres sont bien plus reconnues que les miennes. [...] Je continue à créer cependant. Ma famille m'a enfermée dans un asile psychiatrique où je suis depuis 30 ans.» Chopin: «Je m'épuise. [...] Après ma rupture avec George Sand, je suis resté sans rien faire pendant des mois.»

Volontairement provocateur, le livre – qui se définit à raison «épitaphe du travail classique», car il invite à repenser les carrières linéaires qui assomment la créativité – résume: «La vie est une belle partition de musique avec ses longs silences qui font aussi partie du rythme.»

* Trou dans le curriculum vitæ ou vue sur la mer, Djemâa Chraïti, Editions Publibook, Paris, 2009, 53

pages

LE TEMPS © 2009 **Le Temps SA**